



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

bpifrance

SOUTIEN AUX
TPE ET PME

TPE, PME VOUS AVEZ UN BESOIN URGENT DE TRÉSORERIE ?

PRÊT RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PRÊT À TAUX ZÉRO



7 ANS



**ENTRE 10 000
ET 100 000 EUROS**

Déposez votre dossier sur
pretregion.auvergnerrhonealpes.fr
ou contactez votre banque



TPE et PME de la Région, vous avez un besoin urgent de trésorerie ou d'investissement pour faire face à la crise sanitaire ?

PRÊT RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**PRÊT À TAUX ZÉRO | DE 10 K€ À 100 K€ | 7 ANS |
DIFFÉRÉ D'AMORTISSEMENT EN CAPITAL DE 2 ANS**



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toutes les TPE et PME répondant à la définition européenne, de tous secteurs d'activité, créées il y a plus d'un an

Sont exclues les SCI, les entreprises individuelles, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises du secteur de la pêche ayant un code NAF 4638A, 0321Z, ainsi que les entreprises des secteurs agricoles ayant un code NAF section A01, et section A02 dont le chiffre d'affaires est inférieur à 750 000 €, à l'exception des codes NAF 02.20Z et 02.40Z (entreprises forestières)



QUELS SONT LES AVANTAGES DE CE PRÊT ?

- › Prêt à taux zéro
- › Permet de répondre à un besoin de trésorerie jusqu'à 100.000 euros (200.000 euros grâce à un cofinancement bancaire)
- › Prêt sans garantie sur les actifs de la société ou de son dirigeant
- › Différé d'amortissement en capital de 24 mois
- › Pas de frais de dossier
- › Assurance Décès PTIA, sauf si l'entreprise y renonce



MODALITÉS

- › Prêt bénéficiant d'une aide d'Etat et soumis à la règle des minimis
- › Pas de suretés réelles et/ou personnelles
- › Échéances trimestrielles avec amortissement financier du capital



UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE POSSIBLE

Intervention en garantie de Bpifrance possible sur les financements bancaires associés, selon les règles et taux en vigueur